

Théologie de l'autorité prophétique et de la gouvernance dans la Compagnie de Jésus

Pavulraj Michael, SJ
Université grégorienne, Rome

Mémoire et vision

La 35e Congrégation générale établit trois principes pour guider notre réflexion sur la gouvernance dans la Compagnie de Jésus à partir des expériences des dernières décennies et de notre mission apostolique : « a) Nos structures de gouvernance et nos façons de procéder doivent découler d'une plus grande universalité. b) Les structures de gouvernance devraient être rationalisées, modernisées et rendues plus flexibles dans la mesure du possible. La Compagnie est organisée en fonction de sa mission. c) Les circonstances changeantes exigent que l'on améliore l'articulation des valeurs ignatienues et les façons de procéder dans notre vie et notre travail contemporains » (CG 35, D 5, n. 1). Notre réflexion s'articule autour de ces trois principes parce qu'elle invite la Compagnie à lire les signes de notre époque et à répondre de manière significative comme l'ont fait saint Ignace et les premiers compagnons. En outre, elle nous appelle à élaborer une théologie comme les prophètes l'ont fait en ayant recours à la mémoire et à la vision quand on leur a demandé de répondre au contexte d'une manière efficace. Les prophètes sont censés accomplir leur appel en se positionnant dans une tension dynamique entre la mémoire et la vision. D'une part, les prophètes avaient un sens aigu de ce que Dieu avait fait dans la vie de la communauté. Les prophètes appellent le peuple à se souvenir et à répondre dans la célébration, la louange, le récit et la proclamation du Dieu connu d'Israël dans sa propre histoire de promesse, de délivrance, d'alliance et de construction communautaire dans le pays. Une telle remémoration a permis l'affirmation de la fidélité de Dieu et a servi de base pour renouveler leur propre engagement envers les obligations de partenariat dans l'alliance de Dieu – un engagement qui comprenait les revendications de la justice et de la vertu. D'autre part, les prophètes possédaient aussi une vision de ce que Dieu peut encore faire au-delà des défis, des limites et des circonstances de leur temps. La fidélité de Dieu dans l'engagement envers son peuple ne réside pas dans le passé. Dieu est souverain dans toute l'histoire, donc actif pour ouvrir de nouvelles possibilités à son peuple pour son propre avenir. Les prophètes peuvent oser rêver des rêves et avoir des visions et leur message a poussé les personnes vers de nouvelles possibilités dans un partenariat renouvelé avec Dieu qui réside non seulement dans le passé, mais qui les précède pour créer de nouveaux futurs. Des images riches et créatives imaginent

l'avenir de Dieu pour l'humanité – du royaume pacifique (Is 7, 14) à la nouvelle alliance écrite sur le cœur (Jérémie 31 : 31-34) en passant par les os desséchés qui peuvent revivre (Ez 37, 1-14) jusqu'à la réapparition de l'oint de Dieu (Is 45, 1-8 ; Jer 23, 5 et 33 ; Za 3, 8).

Les prophètes enseignent aux personnes que l'autorité, même pour les plus nobles principes, ne peut être poursuivie pour atteindre des buts et des objectifs individuels. Elle est exercée en solidarité avec l'ensemble des personnes et dans les contextes concrets des réalités sociales, historiques, culturelles et religieuses de leur vie. Le style d'autorité que Jésus a enseigné et élaboré ne se basait ni sur le commandement et le contrôle, ni sur le statut et le pouvoir. Il n'a pas enseigné des techniques, mais a formé le caractère – un personnage centré sur un cœur de serviteur semblable au Christ. Il a façonné le service avec la prophétie et a défié ses disciples de suivre cet exemple – d'être comme lui. Du point de vue du Royaume, cela rend l'autorité façonnée sur Jésus et centrée sur son caractère intérieur supérieur à tous les styles d'autorité laïques. Jésus a également partagé sa vision avec un cercle plus large de disciples et avec les masses, et il a inspiré la confiance et l'enthousiasme au sujet de sa vision d'un Royaume de Dieu à venir (Mt 4, 17 ; Mc 1, 15 et Luc 4, 16-20). En façonnant sa vision du Royaume et en enseignant des paraboles, il a permis aux personnes de voir sa vision par elles-mêmes, et il en a attiré beaucoup vers sa vision. Jésus le Messie a créé une communauté de personnes qui étaient concentrées sur sa vision du Royaume, et il les a dirigées, éduquées, motivées et inspirées.

Caractéristiques des autorités prophétiques dans les *Constitutions*

Les *Constitutions* de la Compagnie de Jésus décrivent le Général de la Compagnie comme un prophète possédant la mémoire et la vision, héritant des vraies qualités des prophètes de l'Ancien Testament et de Jésus-Christ du Nouveau Testament. Tout d'abord, le Général « devrait être étroitement uni à Dieu notre Seigneur et intimement lié à lui dans la prière et dans toutes ses actions » (*Cons.* 723). Il est important que l'autorité soit une personne de prière ; il est également important qu'elle possède la spiritualité d'un contemplatif en action. La raison de l'union avec Dieu est qu' « il pourra d'autant mieux obtenir de Dieu, source de tout bien, pour tout le corps de la Compagnie, une grande part de ses dons et de ses grâces ». Deuxièmement, il devrait être « une personne dont l'exemple dans la pratique de toutes les vertus soit une aide pour les autres membres de la Compagnie » (*Cons.* 725). Il devrait être un modèle pour toute la Compagnie dans la pratique de toutes les vertus, spécialement dans la pratique de la charité et de l'humilité véritable. Ces deux vertus rendront le chef prophétique très aimable envers Dieu notre Seigneur et envers les êtres humains. Il devrait savoir allier douceur, efficacité, gentillesse et sévérité. La magnanimité, la force et la constance sont des qualités importantes pour le Général de la Compagnie, « pour supporter la faiblesse d'un grand nombre » (*Cons.* 728). En tant que troisième qualité, le chef « doit être doté d'une grande compréhension et d'un bon jugement » (*Cons.* 729) avec une capacité de discernement et de conseil. Le chef prophétique devrait être intelligent, instruit, prudent et discret. Quatrièmement, il devrait être « vigilant et soucieux d'entreprendre des projets et de les mener à bien » (*Cons.* 730). L'autorité proactive doit s'appliquer avec assiduité à la gouvernance et devrait faire preuve d'énergie et de courage dans l'accomplissement de ses tâches en évitant la négligence. Cinquièmement, comme le dit Ignace, « elle concerne le corps, en ce qui concerne la santé, l'apparence et l'âge, ainsi que l'énergie physique nécessaire pour remplir sa fonction » (*Cons.* 731). Sixièmement « elle devrait posséder des caractéristiques

extrinsèques telles que la réputation, la haute estime et tout ce qui contribue au prestige qu'il exerce sur ceux qui sont à l'intérieur et à l'extérieur de la Compagnie » (Cons. 734).

Finalement, Ignace termine en disant « enfin il doit exceller dans toutes les vertus, être un des plus méritoires dans la Compagnie, et connu comme tel pendant un temps considérable. Si l'une des qualités mentionnées précédemment venait à manquer, il ne devrait pas être dépourvu de probité irréprochable, ni d'amour pour la Compagnie, ni de bon jugement associé à une bonne éducation » (Cons. 735). Ignace était très réaliste en étant conscient qu'il ne serait pas facile de trouver un individu qui réunirait toutes ces qualités de manière équilibrée. Ces caractéristiques du Général de la Compagnie de Jésus sont à la source de l'autorité prophétique aux différents niveaux de gouvernance.

Autorité prophétique et gouvernance pour la mission

L'autorité prophétique imprègne et soutient toutes les dimensions de la gouvernance dans la Compagnie de Jésus. Pour la gouvernance centrale, le Supérieur Général, qui est un homme de Dieu et de prière, est une source d'unité dans le corps universel de la Compagnie (Cons. 666, 719). Comme la gouvernance dans la Compagnie est toujours mesurée selon un équilibre approprié d'union et de diversité, « la charge de Général doit être exercée de manière à respecter la diversité tout en la mettant au service de notre mission et de notre identité universelles » (CG 35, D 5, n. 7). La Compagnie de Jésus est un corps orienté vers la mission. Pour les jésuites, l'identité est inséparable de la mission, dont la centralité façonne toutes les dimensions de la vie et des structures. C'est une action apostolique d'une qualité distinctive, qui forme et détermine pour ainsi dire par principe que la plus grande gloire de Dieu est toujours l'objectif – *ad majorem Dei gloriam*. L'identité jésuite peut se définir ainsi : un communicateur de la Parole autopropulsé, guidé par l'Esprit, pénétré de Parole, envoyé en mission sous la bannière de la Croix, un être si dévoué à notre entreprise apostolique qu'il se donne à fond au discernement apostolique communautaire dont il est devenu un adepte, si absorbé par cet engagement envers le Christ dans la mission, qu'il apprécie tout soutien qu'il peut apporter à ses compagnons jésuites. La mission promue par les dirigeants jésuites est vraiment un tissu sans couture. Elle ne cesse jamais, car elle est divine. Les jésuites en mission sont à la fois « hommes pour les autres » et « hommes avec les autres » (CG 34, D 14, n. 34). Cette caractéristique fondamentale de notre façon de procéder exige une attitude et une disponibilité à coopérer, à écouter et à apprendre des autres, à partager notre héritage spirituel et apostolique. Tout en reconnaissant l'autorité du Général de la Compagnie de Jésus pour la mission universelle, il est important de noter qu'aujourd'hui « la coopération entre Provinces et Régions pour réaliser la mission apostolique de la Compagnie est une nécessité indéniable » (CG 35, D 5 n. 17).

Être « hommes pour les autres » et être « hommes avec les autres » sont les aspects critiques de notre charisme et approfondissent notre identité jésuite. Dans notre manière de procéder, les principes de l'unité de la gouvernance (*cura personalis, cura apostolica*), de la subsidiarité et de l'autorité suffisante pour exercer sa fonction doivent être appliqués de manière appropriée comme l'a fait Jésus. Ainsi, la gouvernance de la Compagnie de Jésus en général et des communautés jésuites en particulier vise la mission : « De sa position privilégiée au sein de la communauté, le supérieur est également responsable, avec chaque membre, du développement de sa vie apostolique. Concrètement, cela engage le supérieur local à diriger

sa communauté dans une vie commune jésuite caractérisée par la célébration de l'Eucharistie, la prière, le partage de la foi, le discernement communautaire, la simplicité, l'hospitalité, la solidarité avec les pauvres et le témoignage selon lequel 'les amis du Seigneur peuvent faire le monde' » (CG 35, D 5, n. 34). Le Cardinal Carlo Maria Martini dit : « S'il existe quelque chose que l'on doit reconnaître aux jésuites au cours de leur histoire, malgré toutes leurs fautes et leurs erreurs, c'est, je pense, le fait qu'ils n'ont jamais cherché à s'établir sur le déjà 'existant' ou 'déjà connu', et qu'ils se sont constamment sentis invités à découvrir, à définir, à atteindre de nouveaux horizons d'évangélisation et de service à la culture et au développement humain. C'est pourquoi la notion de frontière (...) a toujours attiré les jésuites comme un obstacle à franchir, une ligne d'arrivée à atteindre et à dépasser. »

Discernement-Collaboration-Networking dans la gouvernance des jésuites pour la mission

Les priorités apostoliques de la Compagnie et les critères ignatiens de discernement pour les déterminer et rechercher les moyens de les rendre efficaces sont des thèmes liés les uns aux autres et, puisqu'ils se réfèrent précisément à la concrétisation de la mission apostolique, ils se situent au cœur des *Constitutions* de la Compagnie de Jésus. Ce grand désir apparaît dans la partie VII des *Constitutions* de manière palpable, plus dense et défini, mais avec des résonances évidentes dans tout le reste. La capacité de voir les rapports entre l'idéal et le réel, l'universel et le concret, est, comme l'affirme l'épithète, vraiment divine. Car c'est ce que Jésus-Christ a pu unir, le divin et l'humain, l'universel et le particulier. Les conseils d'Ignace à Lainez et Salmeron alors qu'ils se rendent au Concile de Trente en tant que consultants théologiques constituent un exemple de ce processus. Alors qu'ils remplissent ce grand rôle, Ignace leur enseigne à s'engager dans l'enseignement du catéchisme aux enfants. Les deux apostolats, nobles et humbles, sont les moyens authentiques qui permettent à l'homme de rechercher, de trouver et de servir Dieu. C'est pourquoi le discernement, la collaboration et la constitution de réseaux ne peuvent être compris que du point de vue de la découverte de moyens novateurs d'embrasser notre mission. Les jésuites discernent, collaborent et travaillent en réseau pour le bien de la mission comme des prophètes modernes. Notre spiritualité adaptative et notre tradition de dialogue avec le monde exhortent les jésuites à réaligner les structures existantes afin de trouver de meilleures réponses aux défis mondiaux et aux problèmes internationaux à partir d'une approche collaborative impliquant une action concertée plus étendue. Notre nouvelle façon apostolique de procéder exige un changement culturel au sein de la Compagnie de Jésus afin de produire des responsables possédant les nouvelles compétences nécessaires à une vision et une autorité dans une mission universelle et collaborative. L'autorité au sein de la Compagnie de Jésus est aujourd'hui un ministère très exigeant. Lorsque nous observons le monde contemporain, « le besoin de coopération internationale, de nouvelles structures de partenariat avec les autres et les attentes accrues concernant la qualité de la vie communautaire ne sont que quelques-uns des facteurs qui requièrent de nouvelles attitudes et de nouvelles compétences chez les supérieurs et ceux qui dirigent les activités à tous les niveaux de gouvernance. Une formation spécifique pour les jésuites et d'autres personnes aux postes de direction est nécessaire » (CG 35, D 5, n. 30).

Le discernement, don précieux d'Ignace, fait partie intégrante de notre vie apostolique personnelle et collective. Il commence dans la contemplation de Dieu à l'œuvre dans notre

monde (SE 23, 236) et nous permet d'obtenir de meilleurs résultats en joignant nos efforts aux desseins de Dieu. Le processus de discernement exige une « dialectique » continue de la parole existentielle de Dieu, entre la manière dont elle se manifeste à travers des situations concrètes et la parole prophétique de Dieu révélée dans le Christ, dans l'Évangile et dans la tradition vivante. La dialectique consiste à s'occuper de tous les facteurs que présente la situation concrète et ensuite à réfléchir à la lumière de la parole prophétique de Dieu, jusqu'à ce que le jésuite puisse enfin évaluer, interpréter et déterminer la réponse que Dieu exige de lui ici et maintenant. Ainsi, le discernement de la volonté de Dieu est au cœur de l'autorité prophétique et de la gouvernance de la Compagnie, car lorsque nous suivons la voie d'un disciple, nous sommes constamment confrontés à des situations changeantes dans lesquelles nous devons apprendre à être fidèles à l'Évangile et à l'Esprit, et fidèles à nous-mêmes. Cela implique de faire constamment des choix, d'essayer d'intégrer la prière et la vie, la contemplation et l'action. Le discernement est ce qui « nous enracine dans l'Église dans laquelle l'Esprit travaille et distribue ses différents dons pour le bien commun » (Discours du Pape François à la CG 36, 24 octobre 2016). Le discernement sert de fondement à la prise de décision par l'autorité compétente pour notre façon de procéder (CG 36, D 2, n. 4).

La CG 35 a déclaré que « la collaboration dans la mission... exprime notre véritable identité en tant que membres de l'Église, la complémentarité de nos divers appels à la sainteté, notre responsabilité mutuelle pour la mission du Christ, notre désir de rejoindre les gens de bonne volonté au service de la famille humaine et la venue du Royaume de Dieu » (CG 35, D 6, n. 30). La compréhension mutuelle et le respect sont indispensables dans notre collaboration avec les personnes de bonne volonté : une réelle appréciation de la dignité, de l'égalité et de la différence de nos vocations, et une volonté de reconnaître les dons, les besoins et les sensibilités propres à chaque groupe. La CG 36 reconnaît « le rôle décisif de nos partenaires dans la vitalité actuelle de la mission de la Compagnie et exprime sa gratitude à tous ceux qui contribuent et jouent un rôle important dans le ministère jésuite. Cette mission est approfondie et le ministère est étendu par la collaboration de tous ceux avec qui nous travaillons, en particulier ceux qui s'inspirent de l'appel ignatien » (CG 36, D 2, n. 6).

Les jésuites sont constamment poussés à découvrir, redéfinir et atteindre les « *magis* » (SE 23, 95, 97, 98, 149, 151, 152, 155, 167). Les réseaux doivent être créés à tous les niveaux, local, régional international, avec parfois des relations complexes qui chevauchent les différents niveaux d'un même problème. La CG 34 encourage fortement la coopération régionale et mondiale : « Ces réseaux de personnes et d'institutions devraient être capables de répondre aux préoccupations mondiales par le soutien, le partage d'informations, la planification et l'évaluation ou la mise en œuvre de projets difficilement réalisables dans les structures provinciales. Il est possible d'envisager des réseaux de spécialistes qui diffèrent en termes d'expertise et de perspectives, mais qui partagent une même préoccupation, ainsi que des réseaux de départements universitaires, de centres de recherche, de revues savantes et de groupes de promotion régionaux. Il est possible d'envisager une coopération dans et par l'intermédiaire des agences internationales, des organisations non gouvernementales et d'autres associations émergentes d'hommes et de femmes de bonne volonté » (G 34, D 21, n. 14). Pour les jésuites, les frontières et les limites ne sont pas des obstacles ou des fins, mais de nouveaux défis à relever, de nouvelles opportunités à accueillir. En effet, notre audace est sacrée, « une certaine agressivité apostolique » (CG 34, D 26, n. 27), qui caractérise notre

manière de procéder, n'est possible que grâce à de bons réseaux : « La collaboration conduit naturellement à la coopération. Les nouvelles technologies de communication permettent des formes d'organisation qui facilitent la collaboration. Elles offrent la possibilité de mobiliser des ressources humaines et matérielles à l'appui de la mission et de dépasser les frontières nationales et les frontières des provinces et des régions. L'établissement de réseaux qui est souvent mentionné dans les documents récents de la Congrégation, repose sur une vision partagée et exige une culture de générosité, d'ouverture à travailler avec les autres et un désir de célébrer les succès. Les réseaux dépendent également de personnes capables de fournir une vision et une autorité pour la mission de collaboration » (CG 36, D 2, n. 8).

Ainsi, la théologie de l'autorité prophétique et de la gouvernance dans la Compagnie de Jésus trouve sa source dans les prophètes de l'Ancien Testament et son sommet en Jésus le prophète des prophètes. Les jésuites du troisième millénaire, qui possèdent la mémoire et la vision, se retournent vers le charisme d'Ignace et rejoignent le monde contemporain avec une fidélité créative. Jésus imprègne les fils d'Ignace de la vision du règne de Dieu, vision qui l'a opposé aux royaumes du monde. Ainsi, l'autorité et la gouvernance au sein de la Compagnie de Jésus sont libératrices, rédemptrices, prophétiques, transformatrices et salvifiques.

Original anglais

Traduction Elizabeth Frolet